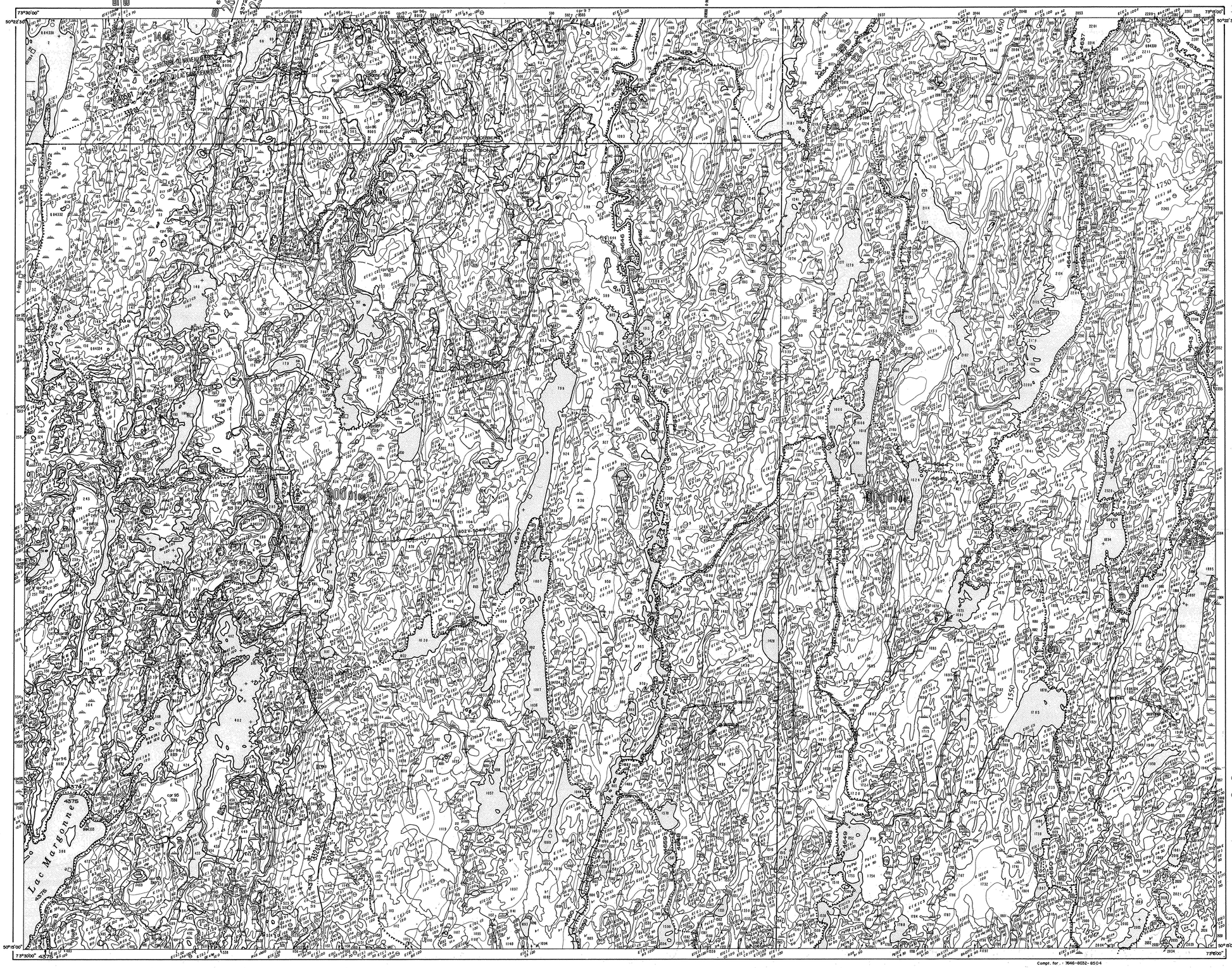

Compt. for. : 7666-8032-8504

À jour : avril 1998

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 — 0,5 — 1,0 — 1,5 — 2,0 — 2,5 — 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	CT
Coupe partielle (préparation de la régénération	CP
Coupe avec réserves de semenciers	CS
Coupe progressive d'ensemencement	CE
Coupe à diamètre limite	CDL
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	CDLD
Coupe d'assainissement	CA
Sylvicole partielle (dégagé ou éclairci)	TCD
Plantation à racines nues	PRN
Plantation en récipients	PR
Prolongation de boutures	PB
Prolongation	PRO
Espèces commerciales	ESC
Récolte dans les ombres isolées (décrire les lieux)	RI

N.B. Ces interventions n'impliquent aucune perturbation et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements) — R

Sapin
- à sapin et/ou épinette blanche — R (E)
- à épinette noire et/ou épinette rouge — R (Ep)
- à pin blanc et/ou pin rouge — R (Pb)
- à pin gris — R (Pg)
- à thuya (cèdre) — R (C)
- à mélèze — R (M)
- à peuplier — R (Pe)
- (plantation) — R P

Pinède
- (Il pourra avoir et/ou thuya, rouge occupant plus de 75% de la portée totale) — R (E)
- à thuya (cèdre) — R (Pb) C
- à mélèze — R (Pb) M
- à épinette noire et/ou pin rouge — R (Pb) Ep
- à pin rouge — R (Pb) Pr
- à pin gris — R (Pb) Pg
- à sapin et/ou épinette — R (Pb) E
- (plantation épinette blanche) — R (Pb) P (E)
- (plantation épinette noire) — R (Pb) P (Ep)
- (plantation épinette rouge) — R (Pb) P (Pr)

Sapinière
- (le sapin et/ou thuya, blanche occupent plus de 75% de la portée réservée) — R (E)
- à thuya (cèdre) — R (E) C
- à épinette noire et/ou épinette rouge — R (E) Ep
- à pin blanc et/ou pin rouge — R (E) Pb
- à pin rouge — R (E) Pr
- à pin gris — R (E) Pg
- à mélèze — R (E) M
- à peuplier — R (E) Pe
- (plantation de sapin baumier) — R (E) P (B)

Pinède à pin blanc
- — — —